

NOTE DE SERVICE

N° 02-084-V33 du 9 août 2002

NOR : BUD R 02 00084 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

VOL DE LA CARTE D'IDENTITÉ DE FONCTIONNAIRE APPARTENANT
À UN RECEVEUR PERCEPTEUR DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Date d'application : 09/08/2002

MOTS-CLÉS

GESTION DU PERSONNEL ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;
RECEVEUR PERCEPTEUR DU TRÉSOR PUBLIC ; CARTE D'IDENTITÉ DE FONCTIONNAIRE ; VOL

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	PGT	TPGR	TPG	RF	T							

DIFFUSION

GT 74

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

1^{ère} Sous-direction - Bureau 1A

Monsieur le Trésorier-Payeur Général de l'Essonne vient de me signaler le vol de la carte d'identité de fonctionnaire appartenant à Madame Nicole DESVIGNES, Receveur Percepteur du Trésor Public en fonctions à la Trésorerie Générale de l'Essonne.

En raison du danger que peut comporter une éventuelle utilisation irrégulière de ce document, les comptables sont invités à signaler cet incident à l'ensemble des personnels placés sous leur autorité.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU TRÉSOR PUBLIC

MARIE-LINE COUSIN